

La formation professionnelle financée par le CPF en 2024 : quels sont les prix de formation ?

Gladys Bousquet et Mathilde Fremont

Le catalogue de formation sur Mon Compte Formation

Fin 2024, 13 700 organismes de formation proposaient 184 500 formations couvrant 3 480 certifications différentes. Conséquence des campagnes de contrôles, le nombre d'organismes enregistrés sur la plateforme Mon compte formation (MCF) baisse de plus de 1 300 par rapport à fin 2023.

Les offres de formations sur MCF se concentrent sur quelques domaines de formation : plus d'une formation sur deux est proposée dans le domaine des transports, manutention, magasinage ou dans celui des langues vivantes. Si ces deux domaines étaient déjà les plus proposés en 2023 (Bousquet et Fremont, 2024), le poids des transports, manutention, magasinage augmente encore, pour la deuxième année consécutive (38 % du catalogue fin 2024, 32 % fin 2023 et 27 % fin 2022). Parmi les 85 domaines de formation recensés, 10 concentrent plus de 80 % des formations disponibles sur la plateforme. Le prix moyen des formations proposées est de 2 300 € pour une durée moyenne de 89 heures. La forte diminution des durées moyennes de formation (- 24h par rapport à 2023) pourrait être liée à l'ouverture au financement par le compte personnel de formation (CPF) du permis moto début janvier 2024 ainsi qu'à l'augmentation du poids des formations au permis automobile (B) (25 heures en moyenne contre 104 heures pour les autres formations). Ces moyennes cachent des disparités : les formations au développement des capacités comportementales et relationnelles coûtent en moyenne 540 € et durent 7 heures quand celles relevant du domaine de la physique et de la chimie intégrant des formations hautement diplômantes (licence, master ou ingénieur) coûtent plus de 11 000 € pour 800 heures en moyenne.

Parmi les 3 480 certifications au catalogue, 10 regroupent 46 % des formations proposées et 25 % pour le seul permis de conduire catégorie B. Proposé en moyenne à 1 260 € pour 25 heures, le poids de ce dernier dans l'ensemble des formations proposées a augmenté de 4 points par rapport à 2023. Le permis moto (A2), proposé à un prix moyen de 1 240 € pour 24 heures de formation, fait son entrée dans le top 10 des certifications.

Les formations financées sur le CPF

L'analyse des formations financées sur le CPF en 2024 met en exergue une prépondérance encore plus marquée du domaine du transports, manutention, magasinage (45 % des formations financées, soit 11 points de plus qu'en 2023) : ces formations sont en moyenne assez courtes (31 heures) et peu coûteuses (1 080 €). Le premier semestre a été marqué par deux évolutions réglementaires majeures qui ont eu un effet sur la consommation : l'ouverture au financement sur le CPF des formations au permis moto puis la mise en place début mai de la participation forfaitaire obligatoire (PFO) de 100 € pour chaque achat d'une formation. La stabilité de la consommation par rapport à 2023 cache donc des dynamiques très contrastées entre le premier et le second semestre de l'année. Si les permis de conduire catégories B et A2 représentent près d'une certification sur trois sur l'ensemble de l'année 2024, 95 % des permis moto (A2) ont été souscrits au premier semestre. Viennent ensuite les bilans de compétences et les formations d'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise (ACRE). Les prix et les durées des formations souscrites sont de 1 590 € pour 66 heures, en moyenne. Le prix moyen augmente de 1,9 % et la durée de 8,2 % par rapport à 2023 avec des effets de structure importants en termes de typologie de bénéficiaires et de formation. En effet, la part des demandeurs d'emploi, qui sont exonérés de PFO, progresse (34 % des bénéficiaires contre 31 % en 2023). Ils choisissent généralement des formations plus longues mais moins coûteuses que les salariés.

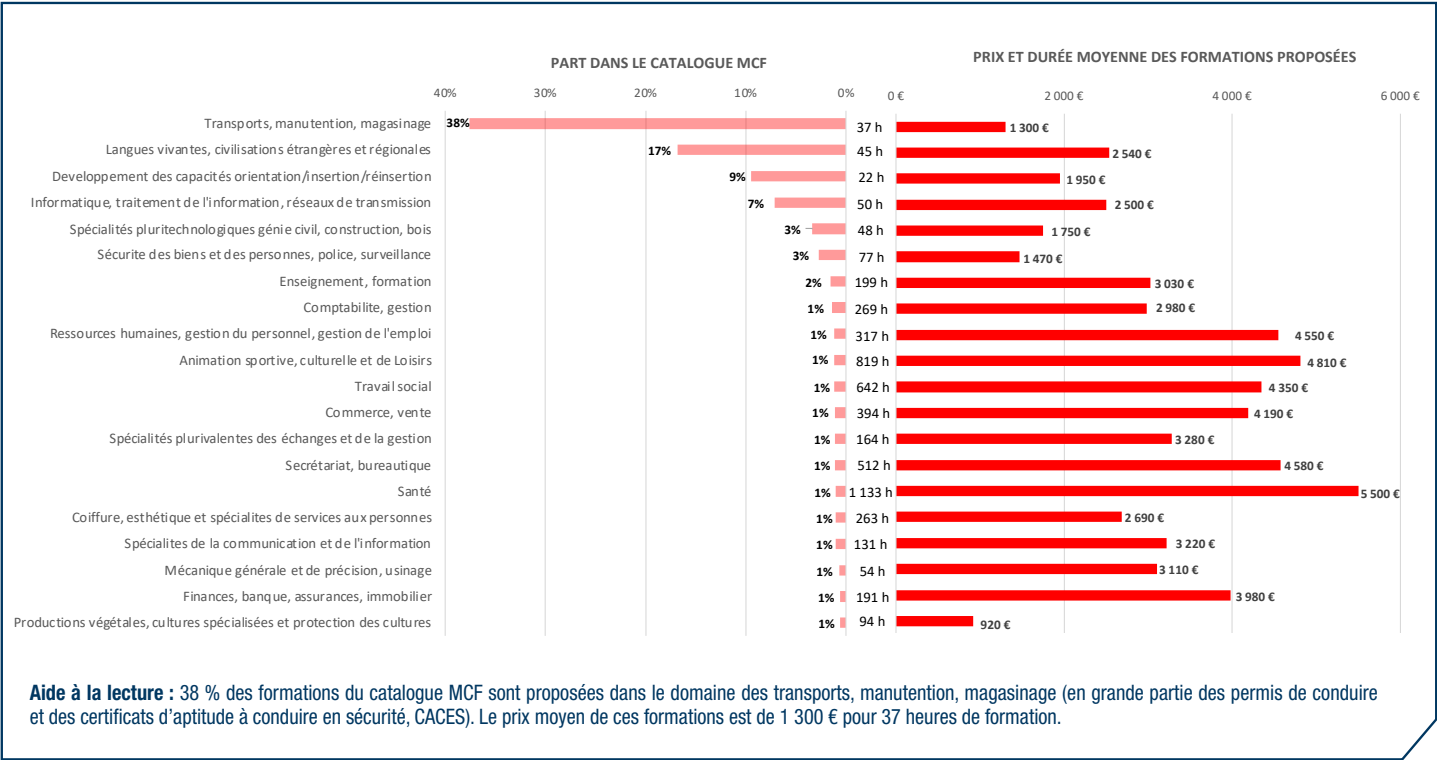
Une hausse de 2,0 % de l'indice des prix entre 2023 et 2024

L'indice de prix des formations souscrites (voir encadré) progresse de 2,0 % par rapport à 2023. La hausse est particulièrement marquée pour les bilans de compétences (+6,1 %), les permis de conduire (+5,8 %) et l'accompagnement à la VAE (+4,4 %). À l'inverse, les prix des formations ACRE et de l'ensemble des autres formations certifiantes sont quasi-stables (respectivement +0,8 % et +0,9 %). Ces dernières sont aussi les moins coûteuses en moyenne (17,3 €/h) contrairement aux bilans de compétences et à la VAE dont les coûts horaires atteignent ou dépassent les 90 €.

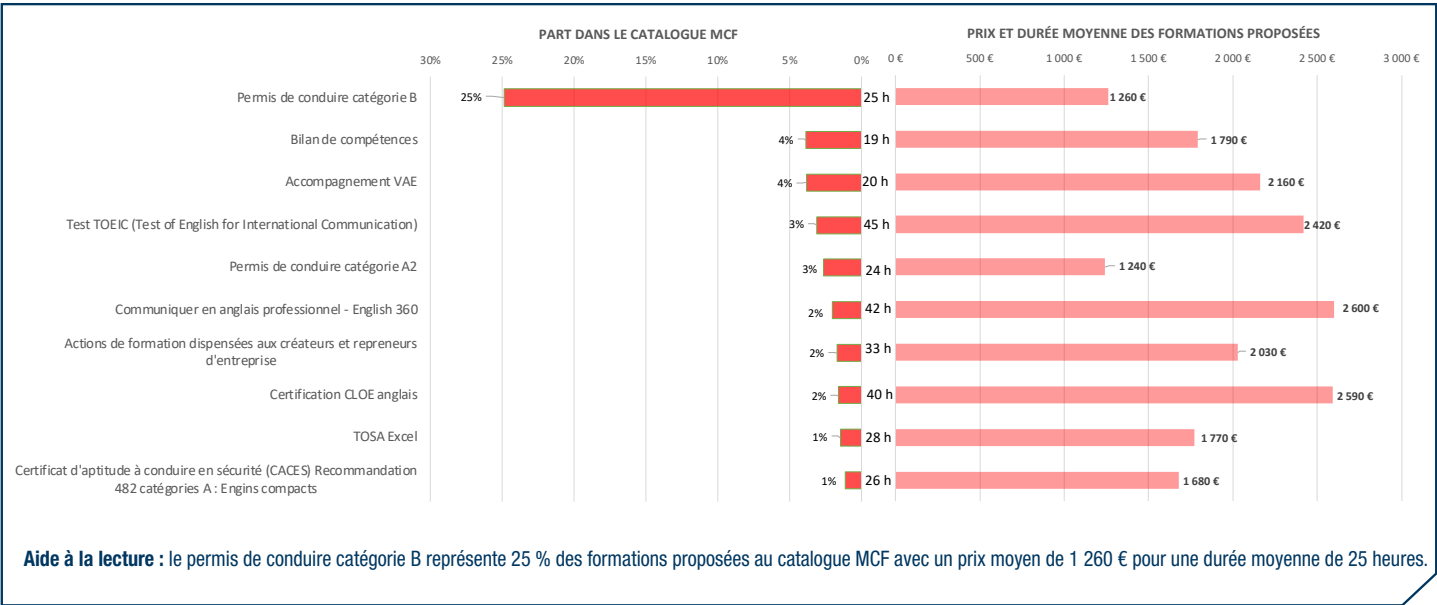
Chiffres clés fin 2024 du catalogue Mon compte formation (MCF)

Nombre d'organismes de formation	Nombre de formations disponibles	Nombre de certifications	Prix moyen proposé	Durée moyenne
13 700	184 500	3 480	2 300 €	89 heures

Top 20 des domaines de formations proposées au catalogue MCF



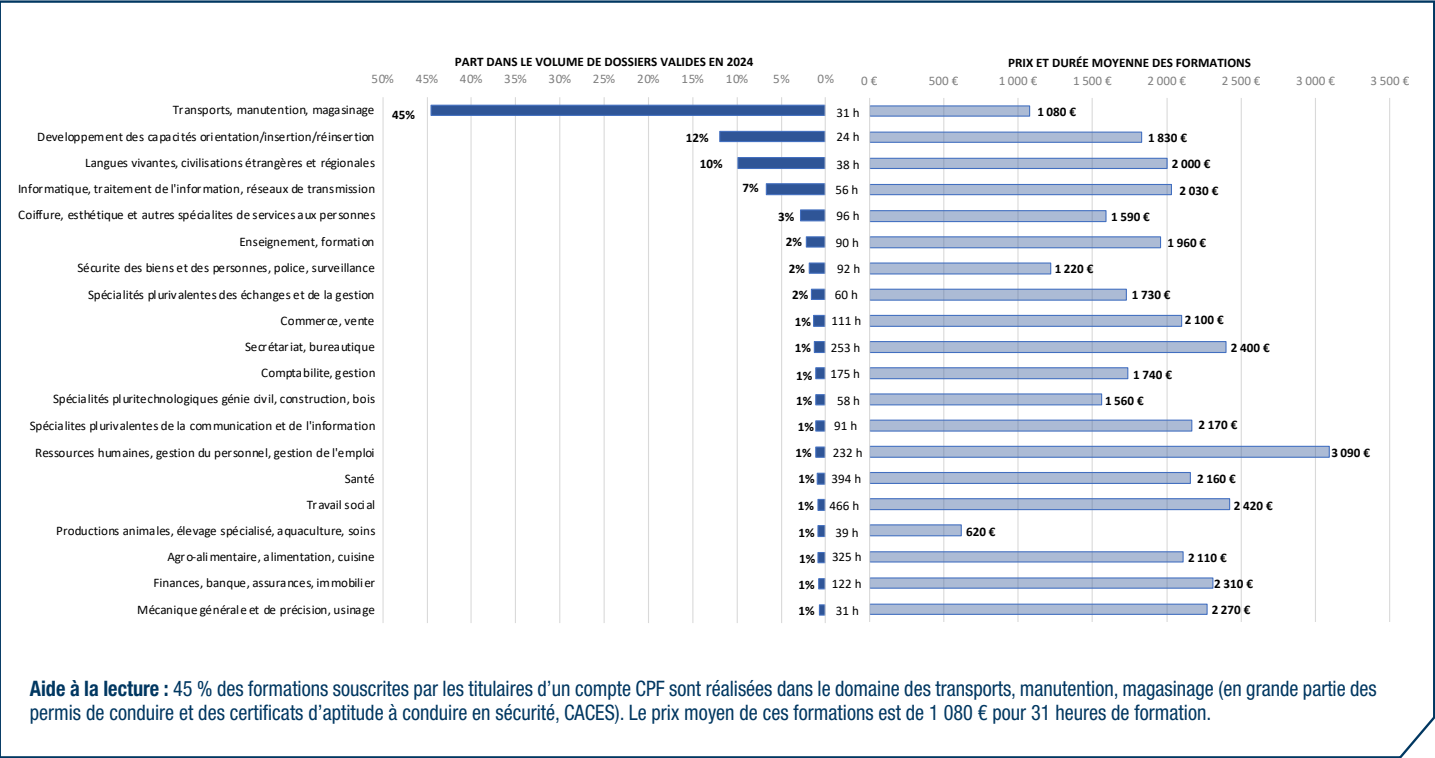
Top 10 des certifications proposées au catalogue MCF



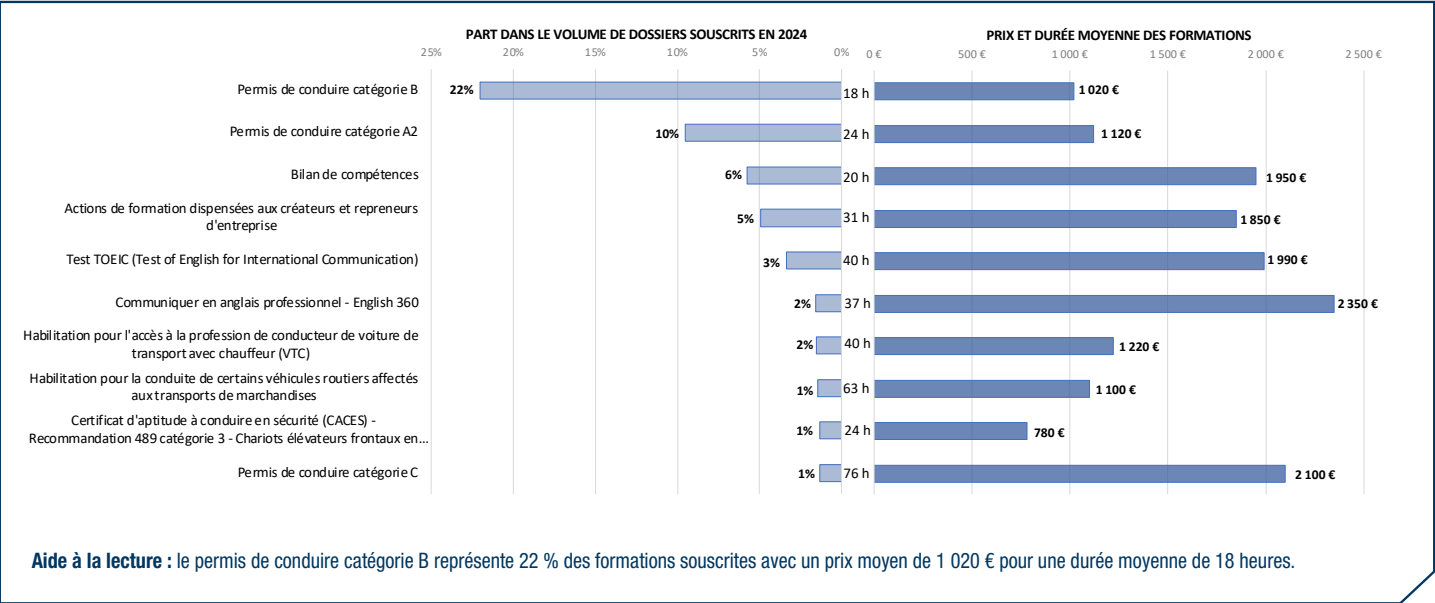
Chiffres clés des formations souscrites en 2024

Nombre de dossiers de formation	Nombre de bénéficiaires	Part de demandeurs d'emploi	Prix moyen	Durée moyenne
1,4 million	1,3 million	34 %	1 590 €	66 heures

Top 20 des domaines de formations souscrites par les titulaires d'un compte CPF



Top 10 des certifications souscrites par les bénéficiaires



> Un peu moins de 1,4 million de dossiers MCF souscrits en 2024, un chiffre relativement stable par rapport à 2023



> À caractéristiques inchangées, les prix de l'ensemble des formations augmentent de 2,0 %

Indice des prix à caractéristiques inchangées	Prix horaire 2024	Evolution
Accompagnement à la création/reprise d'entreprise	56,7 € / heure	+0,8 %
Bilan de compétences	93,2 € / heure	+6,1 %
Permis de conduire	46,2 € / heure	+5,8 %
Accompagnement à la VAE	89,6 € / heure	+4,4 %
Autres formations certifiantes	17,3 € / heure	+0,9 %
Total général	24,0 € / heure	+2,0 %

Champ de l'étude : l'étude du catalogue porte sur toute l'offre de formation disponible sur le site MCF au 31/12/2024. Les formations financées en 2024 porte sur l'ensemble des dossiers de formation souscrits en 2024, dès lors que ces formations mobilisent au moins 1 € de financement provenant du CPF. Un même individu peut avoir souscrits à plusieurs formations sur la période étudiée, dans ce cas on comptabilise pour cet individu autant de dossiers de formation. Le compte ne pouvant être mobilisé qu'avec l'accord de son titulaire dans le cadre du parcours d'achat direct, c'est cette date contractuelle qui est retenue comme date de souscription de la formation. Certains dossiers peuvent être annulés, par le titulaire ou par l'organisme de formation, après la date de souscription de la formation. Ces dossiers ne sont pas comptabilisés dans les données présentées.

Indices de prix à caractéristiques inchangées : ils sont fondés sur le calcul d'indices de Laspeyres comparant les prix, entre deux périodes, de formations souscrites présentant des caractéristiques identiques d'une période à l'autre. Ces caractéristiques sont l'intitulé de la formation, la raison sociale de l'organisme de formation, la modalité de réalisation (présentiel, distanciel ou mixte) et la durée de la formation, conformément à la méthode déjà utilisée dans le QPS - Les études, n°41, septembre 2023.

Pour en savoir plus

Bismuth, J. (2025), « Le compte personnel de formation en 2024 », Dares Résultats, n°39, juillet 2025, Dares, disponible sous : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-compte-personnel-de-formation-en-2024>

Bismuth, J. (2024), « Le compte personnel de formation en 2023. Baisse des entrées en formation », Dares Résultats, n°40, juillet 2024, Dares, disponible sous : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-compte-personnel-de-formation-en-2023>

France compétence (2025), « Rapport sur l'usage des fonds de la formation professionnelle », Édition 2024, février 2025, disponible sous : https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2025/02/RUF24_prod_digit_HD.pdf

Bousquet, G. et M. Frémont, (2024), « La formation professionnelle financée par le CPF en 2023 : quels sont les prix des formations ? », Questions politiques sociales – Les brèves, n°26, juillet 2024, disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/breves/qps-les-breves-ndeg26>

Mahieu, R. (2025), « Les formations financées par le CPF en 2023 : quelle évolution des prix ? », Questions Politiques Sociales – Les brèves, n°32, janvier 2025. disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/breves/qps-les-breves-ndeg32>

Mahieu, R. (2023), « L'évolution des prix des formations financées par le CPF entre 2020 et 2022 », Questions Politiques Sociales – Les Études, n°41, septembre 2023. disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-etudes-ndeg41>

QPS – Les brèves est une publication de la direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts. Ce format condensé propose des éclairages statistiques sur des sujets liés aux missions de la DPS, accompagnés d'un bref commentaire. Elle est complétée par **QPS – Les études** qui a vocation à faire connaître les résultats des travaux d'études dans l'ensemble des domaines de la protection sociale (retraite, vieillissement, handicap...) et de la formation professionnelle, et par **QPS – Les cahiers** qui est une série de documents de travail diffusant des études approfondies. L'ensemble des numéros est disponible sur le site <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/publications-et-statistiques> à la rubrique **Publications et statistiques**.

politiques-sociales.caissedesdepots.fr



Une publication de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts
Directrice de la publication : Marianne Kermoal-Berthomé – Rédacteur en chef : Loïc Gautier
Impression : Imprimerie CDC (75) – Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2025 – ISSN : en attente
Contact : etudesdps@caissedesdepots.fr – 12, avenue Pierre Mendès-France – 75914 Paris cedex 13

**Ensemble,
faisons grandir
la France**
caissedesdepots.fr

